

LA NOTE EPSY N° 38 LES STRATEGIES SYNDICALES EN QUESTION

EPSY vous adresse régulièrement son analyse de l'évolution du climat social.

EPSY est un cabinet d'audit social, spécialisé dans l'accompagnement du changement et dans la veille sociale.

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter plus en détail nos champs de compétence et nos outils de diagnostic.

Vos contacts : Jean-Claude DUCATTE ou Philippe CELIS : 01.47.61.85.85

Les manifestations du 13 mai pour la défense des retraites qui ont mobilisés entre un et deux millions de manifestants selon les sources, **ont été sans conteste un succès pour les organisations syndicales qui, à cette occasion, avaient retrouvé leur unité.**

Cependant, la signature par la CFDT et la CGC, le 16, du texte gouvernemental, s'explique par la nature même des intérêts contradictoires des participants aux manifestations. Bien au delà, **cette signature est lourde de conséquences sur la place et le rôle des partenaires sociaux au moment où nombre d'entreprises du secteur privé s'interrogent sur les modalités permettant de gommer certains effets des 35 heures...**

1. LA RETRAITE : UNE REVENDICATION QUI EN CACHE D'AUTRES...

Le succès des manifestations est moins évident dès lors que l'on analyse la nature des revendications et la diversité des participants. Ainsi, derrière le discours unanime sur les retraites, nous trouvons :

- **Les enseignants** : ils se sont fortement mobilisés, mais leur point de fixation concerne l'évolution de leur statut,
- **Les personnels hospitaliers** : leurs préoccupations principales restent les effectifs et la durée du travail,
- **Les agents des entreprises nationales** (principalement dans le secteur du transport) : non concernés directement par la réforme à ce jour, mais manifestant par là même des revendications plus spécifiques à leur activité,

- **Des salariés du secteur privé**, également non concernés directement et dont la participation n'a été que symbolique, même si elle a été plus importante que lors des dernières mobilisations. Un doublement du nombre de grévistes, qui néanmoins, n'aurait pas excédé les 2% au plan national. Fait significatif, lors des appels à ces manifestations, les références à des situations internes aux entreprises n'ont été qu'exceptionnelles.
- **Et enfin, les fonctionnaires...**

Ainsi, derrière la forte mobilisation se cache un rassemblement hétérogène, voire catégoriel et corporatiste aux revendications disparates. Un seul point commun : des mécontentements profonds et une inquiétude réelle qui offrent néanmoins des marges de manœuvre au Gouvernement.

2. UNE MOBILISATION FORTE DE SOUS-ENTENDUS...

Unité de façade également pour les organisations syndicales. En effet, plusieurs jours avant cette manifestation, le décrochement de la CFDT et de la CGC paraissent acquis. La presse s'était faite l'écho des conditions de ces ralliements. Si la volonté d'apparaître comme les principaux interlocuteurs sociaux du Gouvernement, chacun sur leur segment de marché, d'autres explications comme la nature des implantations syndicales peuvent être mises en avant. En effet, **la CFDT et la CGC sont beaucoup plus présents dans le secteur privé que dans la Fonction Publique, tant en termes de militants que d'influence électorale.** Par ailleurs, certaines dispositions comme la possibilité de racheter les années d'étude est favorable à l'encadrement.

Inversement, l'attitude des autres centrales s'explique par le même paramètre. CGT, FO, UNSA et dans une moindre mesure SUD, sont bien plus implantées dans les populations concernées par la réforme que dans le secteur privé.

Mais, paradoxalement, cette manifestation, la négociation et la poursuite du mouvement annoncée pour les 19 et 25 mai, puis à partir du 3 juin vont avoir des effets amplificateurs :

- **La CFDT sort renforcée** au niveau national, mais désavouée et fragilisée. Renforcée dans la mesure où ses dirigeants signent des accords jugés difficiles et en ce sens elle est un partenaire indispensable pour le gouvernement. **Désavouée** dans la mesure où une partie de ses fédérations (Equipement, Transport, Education) se désolidarisent de la signature de l'accord.

Enfin, fragilisée dans la mesure où une partie de ses troupes peut être tentée de rejoindre la CGT ou SUD. Bref, la CFDT risque de connaître à nouveau les affres qui furent les siennes lors de la mise en place des 35 heures. **Mais, forte de cette légitimité, elle va devenir plus rigide dans le secteur privé au moment où les réflexions pour sortir des 35 heures¹ se font de plus insistantes dans ce secteur !**

- **Pour la CGC, peu présente dans le secteur public, les risques liés à la signature de l'accord sont plus minimes.** Elle peut même en tirer arguments auprès des ses cadres du privé, population qui n'apprécie que modérément ce qu'elle estime être des écarts de traitements.
- **La CGT, forte des 200 manifestations qu'elle a organisées, de la prestation de son leader au congrès du PS de Dijon se place en chef de fil de la contestation.** Intransigeante face au Gouvernement aujourd'hui sur les retraites, demain sur la Sécurité Sociale, elle aura sans nul doute une position plus nuancée dans le privé, où elle devra continuer à signer des accords pour exister. Elle pourrait ne pas être insensible aux réflexions sur le temps de travail énoncées précédemment, ce qui aurait également l'intérêt de donner des gages à son aile la plus réformatrice.
- **Il en est de même pour FO** sur ce sujet, d'autant que la centrale de Marc Blondel a toujours été opposée aux 35 heures. Soucieuse également de ne pas être que le syndicat du non, elle se doit aussi d'exister par la signature d'accords.

3. DES CONSEQUENCES A HAUT RISQUE POUR LES SYNDICATS

Dans cette affaire tous les syndicats "jouent gros". En effet, ils risquent de perdre en influence et en crédibilité s'ils n'atteignent pas les objectifs qu'ils se sont assignés. Cela est principalement vrai pour la CGT et FO dont la présence médiatique a été importante. A noter que SUD, très présent sur le terrain a été discret dans les médias, ce qui protégera son image en cas d'échec.

Par ailleurs, **nous allons pouvoir vérifier si une centrale syndicale, seule signataire d'un accord, est en capacité de le faire respecter par ses structures fédérales et par ses adhérents** (nombre de responsables de branches professionnels y sont particulièrement attentifs). Si c'est le cas, la CFDT en sortira grandie et son leader sera incontesté.

¹ Par sortie des 35 heures, il faut entendre une diminution des horaires d'ouverture hebdomadaire – passage de 5,5 jours à 5 jours, par exemple, contre la réintégration d'une partie des jours de RTT et par une augmentation de l'amplitude d'ouverture journalière, grâce à une plus importante concentration de personnel sur des plages fixes. Certaines réflexions, principalement dans l'industrie, se portent actuellement sur les 4 jours.

Si ce n'est pas le cas, quel en sera le coût militants ? Qui et combien partiront et où iront-ils ? Telles sont les questions à ce jour sans réponse.

Quelle sera sa marge de manœuvre si, sans vouloir quitter la CFDT, un nombre significatif de ses adhérents transgressent ses consignes nationales en se joignant aux prochaines manifestations ?

Sera-t-il encore possible pour un syndicat réformiste de vouloir et de prétendre représenter à la fois des salariés du secteur public et des salariés du secteur privé tant les différences sont supérieures aux ressemblances ?

Enfin, et toujours dans la même configuration, quel sera le niveau de tentation pour les dirigeants d'entreprise à rechercher davantage des personnalités que des interlocuteurs syndicaux, quelle que soit leur affiliation confédérale pour la négociation de leur accord d'entreprise ? Indirectement, la réforme des retraites peut avoir des conséquences importantes sur le devenir des relations sociales dans le secteur privé.

Toute l'actualité sociale d'EPSY est disponible sur <http://www.etsy.com> ainsi que tous les liens dont vous avez besoin pour votre activité quotidienne.